JANVIER 2026 - NUMÉRO 1

Assad
Dunkerque

LA GAZETTE DE L'ASSAD



C'EST NOUVEAU !

L'ASSAD lance sa gazette mensuelle. Un rendez-vous pour partager avec vous les actualités de nos services et vous parler de ce qui nous tient à cœur.

UN MOIS, UN DROIT :
Le principe de non discrimination

ZOOM SUR :
Les ateliers tricot

PRÉVENTION :
Les virus de l'hiver

PLANNING D'ACTIVITÉ :
Février 2026

NOS MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2026 !



UN MOIS, UN DROIT :
Le principe de non-discrimination

Définition

"Nul ne peut faire l'objet d'une discrimination à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, de ses opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses, lors d'une prise en charge ou d'un accompagnement, social ou médico-social"

art. L.311-4 du CSAF



Le principe de non discrimination

Vieillir ou être en situation de handicap ne signifie ni renoncer à ses droits, ni être mis à l'écart. Le principe de non-discrimination rappelle une évidence essentielle : chaque personne doit être accueillie et accompagnée avec le même respect que n'importe quel citoyen. L'âge ou le handicap ne peut en aucun cas constituer un obstacle à l'accès aux services, à l'expression de ses choix ou à la participation à la vie quotidienne.

Dans les faits, ce principe se traduit par une attention constante portée à la parole de la personne. Être écoutée, consultée pour les décisions qui la concernent, reconnue dans son histoire, ses habitudes et ses préférences fait partie intégrante d'un accompagnement de qualité.
Aucune différence de traitement ne peut être justifiée par l'âge ou un handicap.

Promouvoir la non-discrimination, c'est garantir un accompagnement juste, bienveillant et respectueux. C'est aussi reconnaître la valeur de chacun, leur place dans la société et leur rôle essentiel dans la vie sociale.
À l'ASSAD, ce principe est au cœur des valeurs portées par le service et guide chaque intervention auprès des personnes accompagnées.

Pour signaler toute maltraitance envers les personnes âgées ou les adultes en situation de handicap, vous pouvez appeler le **3977** ou vous rendre sur le site **https://www.antidiscriminations.fr/.**



ZOOM sur : *Les ateliers Tricots*



Retour en images sur l'atelier tricot de l'ASSAD :
En septembre 2025, les tricoteuses de l'ASSAD ont une nouvelle fois mis leurs talents au service de la solidarité. Pendant plusieurs semaines, elles ont confectionné avec soin de la layette et des vêtements pour les nouveau-nés et les jeunes enfants. L'ensemble de ces créations a été offert à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Dunkerque



Mais leur engagement ne s'est pas arrêté là. Dans un élan collectif, ces bénévoles se sont ensuite mobilisées pour créer bonnets, écharpes et autres accessoires d'hiver; destinés aux personnes les plus vulnérables. L'objectif était simple : permettre à chacun de passer des fêtes de fin d'année plus chaudes et plus joyeuses. Ces gestes, modestes en apparence, ont été accueillis avec gratitude lors du réveillon solidaire, rappelant l'importance de la solidarité dans notre quotidien.
Cette initiative a également suscité un véritable mouvement de solidarité. D'autres groupes de tricot se sont joints aux tricoteuses de l'ASSAD, permettant de rassembler un plus grand nombre d'accessoires chauds.



Encore merci à nos tricoteuses pour leur temps et leur engagement !

Inscrivez vous dès maintenant

aux ateliers tricots par téléphone au 03 28 65 86 66

L'ASSAD RECHERCHE : *Ses talents !*

L'ASSAD va célébrer ses 60 ans !

À l'occasion de cet anniversaire, l'association souhaite mettre en lumière les talents et les parcours inspirants des personnes accompagnées.
Que vous soyez peintre, dessinateur, écrivain, engagé dans une cause, ou que vous ayez simplement une histoire de vie que vous aimeriez partager, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous serons ravis de la découvrir et de la valoriser dans le cadre de la célébration des 60 ans de l'ASSAD.

Pour partager votre histoire, contactez-nous au 03 28 65 86 66 ou par mail à assaddunkerque@orange.fr

PRÉVENTION : *Les virus de l'hiver*

Gestes barrières :
Cet hiver, je me protège et je protège les autres.



Source Agence Régional de Santé



Chaque mois, retrouvez notre programme d'animations totalement gratuit !

ÉVÈNEMENTS

PROGRAMME DU MOIS DE FÉVRIER 2026

03 Février

Atelier tricot

Au profit d'une association caritative, animé par Noémie et Coraline
à l'ASSAD, 6 rue de Furnes, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h30

09 Février

Sensibilisation au dépistage

Cancer du sein et du Col de l'utérus, animée par Au delà du Cancer
à l'ASSAD, 6 rue de Furnes, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h00

10 Février

Atelier Numérique

"Apprendre à maitriser les outils", animé par Alexandra
à Domiform', 1 Rte de Socx, à Bierne
14h30 à 16h30

13 Février

Formation à destination des aidants

"Les gestes qui sauvent"
à Domiform', 1 Rte de Socx, à Bierne
de 9h00 à 17h00

17 Février

Atelier tricot

Au profit d'une association caritative, animé par Noémie et Coraline
à l'ASSAD, 6 rue de Furnes, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h30

24 Février

Café débat : droits & citoyenneté

"Mieux comprendre ses droits pour mieux exercer sa citoyenneté."
animé par Hervé
à la Salle Jean Vilar du centre Jean Cocteau, Saint-pol-sur-mer
de 14h30 à 16h30

27 Février

Atelier Créatif

En préparation d'un vernissage, animé par Martine et Sylvie
à Hestia, 9 rue Racine, 59140 à Dunkerque
de 14h30 à 16h00

Inscription par téléphone au 03 28 65 86 66

6 rue de Furnes
59140 Dunkerque
03 28 65 86 66
assaddunkerque@orange.fr
www.assad-dunkerque.com